



## ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : OC - 22

Date d'émission : 01 décembre 2010

Date de révision : décembre 2018

Référence à un protocole  
de soins infirmiers

OUI  NON

**Objet : Initier dimenhydrinate (Gravol<sup>MC</sup>) per os ou intra-rectal**

	Adoption	Révision
Rédigée par : Direction de la qualité des soins et services, de l'enseignement et de la recherche	8 janvier 2010	11 novembre 2013
Recommandée par : Comité des protocoles et des ordonnances collectives, L'exécutif du CII, le Comité de pharmacologie, le	18 janvier 2010 17 mars 2010 18 mars 2010	11 novembre 2013 12 décembre 2013
Adoptée par : Comité exécutif du CMDP, le	13 octobre 2010	4 décembre 2013

### Professionnels habilités

- Infirmières du CSSSQN<sup>1</sup>.

### Secteur(s) d'activité(s) visé(s)

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Service santé courant      | <input checked="" type="checkbox"/> SAD            | <input checked="" type="checkbox"/> Urgence            |
| <input checked="" type="checkbox"/> Santé mentale              | <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement    | <input checked="" type="checkbox"/> UTRF               |
| <input checked="" type="checkbox"/> GMF du CSSS de Québec-Nord | <input checked="" type="checkbox"/> FEJ – scolaire | <input checked="" type="checkbox"/> FEJ – périnatalité |
| <input checked="" type="checkbox"/> UMF.                       |  |  |

### Clientèle, catégories de clientèles ou situation clinique visée

- Usager de plus de 6 ans présentant des nausées et/ou des vomissements.

### Activités réservées aux infirmières

- Évaluer la condition physique et mentale d'un usager symptomatique;
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance;
- Appliquer des techniques invasives.

### Indication / Conditions d'initiation

- Présence de nausées et/ou vomissements.

### Intentions thérapeutiques

Soulager les signes et symptômes de nausées et de vomissements.

### Contre-indications / Limites / Référence au médecin

- Allergie au dimenhydrinate;
- Usager présentant somnolence ou dépression respiratoire;
- Douleur abdominale sévère;
- Douleur thoracique;
- Vomissement fécaloïde;
- Vomissement avec présence de sang;
- Chirurgie rectale récente (suppositoire);
- Femme enceinte;
- Femme qui allaite;
- Nausées et/ou vomissements persistants au-delà de 24 heures
- Glaucome à angle fermé (ancien ou actif) ;
- Rétention urinaire.

"Toute reproduction pour fin d'utilisation en dehors du CSSSQN est interdite."

<sup>1</sup> Le féminin est utilisé dans ce document afin d'alléger le texte

### Effets secondaires

- Somnolence;
- Étourdissements, vertiges, et sécheresse de la bouche;
- Excitabilité surtout chez les enfants

### Interaction médicamenteuse

- Les effets secondaires sont potentialisés avec l'utilisation concomitante d'antihistaminiques, alcool et toute médication pouvant causer de la sédation (Barbituriques, benzodiazépines, narcotiques, relaxants musculaires, sédatifs, tranquillisants, etc.).

### Directives / Références aux outils cliniques

Administrer dimenhydrinate selon le tableau:

" Dosage du dimenhydrinate oral ou rectal chez un usager de 6 ans ou plus selon le poids."

**Tableau : Dosage du dimenhydrinate oral ou rectal chez un usager de 6 ans ou plus selon le poids**

POIDS (KG)	DOSE (MG)	COMPRIME 50 MG/CO	SUPPOSITOIRE 25 MG – 50 MG – 100 MG
10,0 -19,9 kg	12,5 mg q 6 h	¼ de co	½* sup de 25 mg
20,0 - 27,9 kg	25 mg q 6 h	½ de co	1 sup de 25 mg
28,0 – 39,9 kg	37,5 mg q 6 h	¾ de co	1 et ½* sup de 25 mg
40 kg et plus, adultes	50 à 100 mg q 4 à 6 h	1 à 2 co	1 sup de 50 mg Ou 1 sup de 100 mg

\* couper le suppositoire sur le sens de la longueur



### Alerte nursing

UTILISER UNE DOSE DE 25 MG A 50 MG CHEZ LA PERSONNE AGÉE DE PLUS 75 ANS POUR DIMINUER LE RISQUE DE CONFUSION ET/OU DE RETENTION URINAIRE.

NE PAS ADMINISTRER PAR VOIE INTRA-RECTALE CHEZ LES IMMUNOSUPPRIMÉS.

SI VOMISSEMENTS DANS LES 30 MINUTES QUI SUIVENT L'ADMINISTRATION PER OS, ON PEUT REPETER LA DOSE PAR VOIE INTRA-RECTALE (IR).

Dose maximale quotidienne pour un usager de 10,0 kg à 19,9 kg correspond à 75 mg / 24 h

Dose maximale quotidienne pour un usager de 20,0 kg à 39,9 kg correspond à 150 mg / 24 h

Dose maximale quotidienne pour un usager de 40 kg et plus, adultes correspond à 400 mg / 24 h

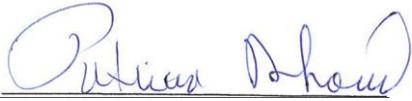


### Alerte nursing

RECOMMANDER LA VIGILANCE LORS DE CONDUITE AUTOMOBILE PUISQUE LE MEDICAMENT PEUT AMOINDRIR LES CAPACITES MENTALES

## **Approbation**

Approuvée par l'exécutif du CMDP:



Dre Patricia Michaud,  
Présidente intérimaire du CMDP

4 décembre 2013

Date

## **Médecins répondants**

Voir la liste des médecins répondants dans le cartable des ordonnances collectives et protocoles de soins infirmiers.

## **Sources**

- Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques (e-CPS). (2013). Gravo<sup>MC</sup>, préparation.
- Santé Canada. (2009). Norme d'étiquetage du dimenhydrinate. Article récupéré le 06 janvier 2010 de <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/applic-demande/guide-ld/label-etiquet-pharm/dimenhyd-fra.php>
- Santé Ontario. (2009). Dimenhydrinate. Article récupéré le 06 janvier 2010 de [http://www.santeontario.com/drugdetails.aspx?brand\\_id=1804&brand\\_name=dimenhydrinate](http://www.santeontario.com/drugdetails.aspx?brand_id=1804&brand_name=dimenhydrinate)  
Pediatric lexi-drugs online, visité le 6 janvier 2010.

"Toute reproduction pour fin d'utilisation en dehors du CSSSQN est interdite."